



Mairie  
de  
CESSENON-SUR-ORB  
34460

Tél : 04.67.89.65.21  
mairie.cessenon@wanadoo.fr

[www.cessenon.fr](http://www.cessenon.fr)

Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le

ID : 034-213400740-20251023-2025214-AR

SLO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS

### Arrêté n°214/POLICE RURALE

#### **Arrêté temporaire portant fermeture provisoire de l'Aire de jeux du jardin rond**

Le Maire de la Commune de CESSENON-SUR-ORB,

Vu l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales conférant au Maire ses pouvoirs de police ;

Vu la loi modifiée n°82.2163 du 2 Mars 1982 relative aux droits et liberté des communes, départements et régions ;

Vu l'article R.610-5 du code pénal ;

Vu la vigilance jaune vent violent de météo France sur département de l'Hérault ;

Vu les recommandations de la Préfecture de l'HERAULT ;

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des administrés, et notamment des enfants, sur le territoire communal.

### **ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'aire de jeux du jardin rond est fermée et son accès est interdit au public.

**ARTICLE 2** : Cet arrêté est applicable le mardi 23 octobre 2025.

**ARTICLE 3** : Une signalisation sera mise en place par les services techniques municipaux de CESSENON-SUR-ORB.

**ARTICLE 4** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

**ARTICLE 5** : Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

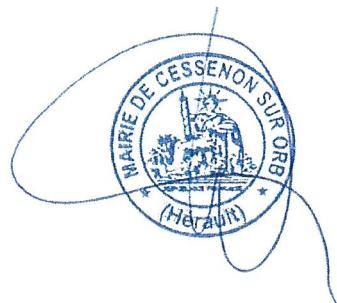
**ARTICLE 6** : La Directrice Générale des Services de CESSENON-SUR-ORB, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de MURVIEL LES BEZIERS, Monsieur le Garde Champêtre Territorial de CESSENON-SUR-ORB et le responsable du service

Envoyé en préfecture le 23/10/2025  
Reçu en préfecture le 23/10/2025  
Publié le  
ID : 034-213400740-20251023-2025214-AR

SLO

technique municipal de CESSENON-SUR-ORB sont chargés, chacun en ce qui le concerne, ,  
de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cessenon-sur-Orb,  
Le 23 octobre 2025,  
**Madame le Maire,**  
**Marie-Pierre PONS**



**Date de diffusion :** 23 octobre 2025

Signé électroniquement par :  
Marie-Pierre PONS  
Date de signature : 23/10/2025  
Qualité : Maire